

**LE JOUR, 1951  
12 AVRIL 1951**

## **LA NOUVELLE CHAMBRE**

On peut présumer qu'on verra dans la nouvelle Chambre autour de trente-cinq visages nouveaux. **C'est assez pour espérer un changement en profondeur, à quoi il faut ajouter les avantages du changement en surface** ; car 77 députés au lieu de 55 c'est vingt-deux représentants de plus pour étoffer les commissions et pour donner à la Chambre un peu plus de densité, un peu plus de voix.

Dans une Chambre libanaise quelle qu'elle soit, on ne peut accorder dans la meilleure des hypothèses aux députés actifs et maîtres de leur opinion plus des deux tiers des sièges. **Si cette activité répondait à la mission et au but, ce serait assez.**

Que le suffrage nous donne cinquante députés sur soixante-dix-sept décidés à faire leur métier et nous nous en contenterons ; qu'il nous donne trente députés à peu près indépendants et l'atmosphère changera ; qu'il nous donne une opposition de douze ou quinze voix seulement au départ et qui soit déterminée à ne pas mettre les pouces et à ne point se perdre sur l'écueil des sirènes, **et ce sera le salut** ; car il est temps de travailler pour la nation, de dire ce qu'on pense à haute voix, de voter en conséquence et de ne pas tout subordonner aux intérêts particuliers.

Si l'on énumérait les avantages personnels acquis par tant de députés, pour eux, leurs parents proches ou éloignés et leurs compères pendant la législature qui s'épuise, chacun en serait effrayé. Nous ne disons rien de l'immense clientèle courante,

Le cynisme a souvent atteint un degré tel qu'on ne prenait pas la peine de rien cacher ; et la bonne entente, par exemple, entre les affaires et la politique a passé les bornes.

L'espoir d'aujourd'hui est que les choses s'amélioreront, que la situation se détendra, qu'il y aura plus d'hommes qui s'honoreront de sortir de la politique moins riches qu'ils n'y seront entrés ; ou qui la traverseront les mains nettes avec le souci premier du bien public au lieu de cette fringale d'honneurs, de missions, de fonctions, d'avantages, de passe-droits, de privilèges, de concessions, de tolérances et que sais-je, qui ont fait des charges publiques le chemin de l'enrichissement le plus court et le chemin des dignités le moins digne.

Les chances en ce moment ne sont pas négligeables. C'est dans le meilleur esprit que nous l'écrivons. Le long et dur et patient effort pour un meilleur aménagement du système n'a pas été vain. **Et nous pouvons mesurer dès aujourd'hui combien il aura été salutaire, au lieu de songer à donner à ce petit pays deux assemblées au lieu d'une, de tenter d'assainir la Chambre des députés d'abord et de tout faire pour la sortir de son égoïsme et de sa torpeur.**

**Quand la Chambre abusera de ses pouvoirs au lieu qu'on abuse d'elle, quand elle se montrera ingouvernable au lieu d'être elle-même gouvernée. Alors on pourra songer à la doubler d'une "chambre de réflexion" et à lui donner un frein.**

**Mais il fallait d'abord réveiller les morts.**